

Déclaration préalable

Plénière P17 PDC

Phase test « schéma classique facteur d'avenir »

Reprise du TG3 manuel

Madame La Directrice,

Nous sommes réunis aujourd'hui en plénière pour aborder un ordre du jour relativement chargé :

- La phase test du « schéma classique facteur d'avenir »,
- Les projets en cours avec notamment la reprise du TG3 manuel actuellement assuré par le STM,
- Les principes de gestion pour l'année 2011,
- La vente des quartiers de mars 2011.

Avant de commencer la CFDT aimerait revenir sur les deux premiers points de l'ordre du jour.

Sur la phase test du « schéma classique facteur d'avenir ».

Comme nous vous l'avions indiqué dans notre déclaration préalable du 3 décembre, la CFDT ne peut accepter la mise en place d'une organisation à la piétonne bien en-dessous du schéma existant actuellement à Paris 17. A savoir des équipes constituées de 12 facteurs, 3 facteurs d'équipe et un facteur qualité. Oui, pour la CFDT le volant de remplacement doit être principalement un volant professionnalisé en classe 2.

Vous connaissez également, nos positions quant à une sécabilité sur 3 jours. Pour la CFDT, c'est NON.

De même, dans votre phase test, et plus précisément dans votre schéma classique facteur d'avenir il nous semble utile de préciser le rôle de chacun, et plus particulièrement celui des facteurs et facteurs d'équipe. Car après avoir discuté avec les différents acteurs (agents, chef d'équipe, facteur qualité), il apparaît clairement que rien n'est pour l'instant réellement défini.

Sur la reprise du TG3 manuel actuellement traité par le STM Louvre.

Comme vous le savez, suite à la fermeture des STM Louvre et Boétie, des postes d'agent de tri en PDC sont proposés prioritairement aux agents âgés de 55 ans et plus.

Chaque PDC offrira en moyenne 3 postes. C'est le cas de Paris 17.

Lors des discussions sur la PIC, la CFDT a toujours indiqué que si la démarche à l'encontre des seniors pouvaient apparaître comme une bonne chose, encore fallait-il aller jusqu'au bout de la démarche.

Et lorsqu'on connaissait les peaux de chagrin qu'étaient devenues les brigades de tri en PDC, on pouvait aisément craindre que certains chefs d'établissement soient tentés de les utiliser comme variable d'ajustement sur l'ensemble de la piétonne. Pour nous, il était donc important de graver dans le marbre, de porter par écrit, que tout agent des STM Louvre et Bétotie volontaire pour aller sur un poste « d'agent de tri » en PDC soit agent de tri la totalité de sa vacation. En clair, ne sortent pas en distribution (ni sur les OO, ni sur les OS). Aujourd'hui ce sera fait côté PIC puisque ça figurera clairement dans le projet d'accord. Mais il faut sur chaque établissement aller encore plus loin. La CFDT a demandé, hier lors d'une plénière sur la PIC, que les responsables de PDC fassent de même. Qu'ils s'engagent tant oralement devant les agents des STM que par écrit que ces postes soient des postes « d'agent de tri » et uniquement « d'agent de tri ». Madame la Directrice, avant d'aborder ce sujet, la CFDT attend que vous aussi vous vous engagiez à ce que cela soit respecté...

Nous finirons par une remarque. Nous aurions aimé que la prime d'équipe ne soit pas supprimée de l'ordre du jour.